

## Conférence de Presse de rentrée Le BTP au fond du gouffre

### Le constat :

La photographie que nous pouvons faire du BTP en cette rentrée est plus qu'inquiétante. Elle est angoissante !

Angoissante pour les Artisans, TPE et PME qui ne cessent de jouer les équilibristes entre les charges à payer et l'emploi de leurs salariés, alors même qu'ils n'ont aucune visibilité sur leurs carnets de commande qui, par ailleurs, ne cessent de se détériorer !

Un numéro d'équilibre qui sera de plus en plus difficile à exécuter, tant l'activité fait défaut ! Les indicateurs sont au rouge !

Dans le logement social, priorité des priorités pour La Réunion avec - je le rappelle ici - 22 000 demandes de familles en souffrance et 20 000 logements en attente d'une opération de réhabilitation, on ne produit, depuis quelques années pas plus de 2000 logements sociaux neufs par an... On est bien loin des 4 500 construits en 2012... et des objectifs fixés par le plan Logement Outre-mer de 2015 (4000 par an).

Les entreprises souffrent et sont extrêmement fragiles. La Caisse des congés payés du BTP faisait état de 2 663 entreprises fin 2017. 339 d'entre-elles ont cessé leur activité à l'amiable. 51 se sont mises en sommeil. 71 ont fini en redressement judiciaire et 107 ont été liquidées...

Il n'y a aucune raison de croire que la situation s'est améliorée cette année. Ceux qui ont l'habitude du Tribunal de Commerce le savent bien. La Fédération a perdu cette année deux de ses administrateurs ayant été obligés de mettre un terme à leur activité... Quel gâchis !

Sur le front de l'emploi, les données affichées d'un effectif stable, autour des 17 000 salariés, depuis plusieurs années, ne doivent pas cacher une bien triste réalité : la filière locale compte officiellement plus de 18 000 chômeurs ! Le nombre de chômeurs dans la filière est donc supérieur aux personnes en emploi, parmi les actifs.

Les trésoreries sont à sec, résultat logique d'une activité en berne, dans un contexte de prix anormalement bas et de délais de paiement de plus en plus longs, notamment de la part des donneurs d'ordre publics.

En conséquence, nous estimons que le chiffre d'affaires global de la filière sera inférieur en 2018 à celui de 2017 (qui s'est établi à 1, 330 millions d'euros l'an dernier).

La situation est très grave, la chute de notre activité s'accélère, sans espoir de reprise si les pouvoirs publics et nos élus n'entendent pas nos cris et ne daignent pas nous aider.

Cela fait des années que la FRBTP fait son devoir d'alerte. Des mois et des années que nous insistons sur ce repli de l'activité. Ici, auprès de nos décideurs locaux, mais aussi jusqu'à Paris, comme en début d'année.

Nous réclamions, il y a un an, la mise en place d'un Plan Marshall... Par son absence de réponses fortes en faveur d'effets bénéfiques pour notre secteur d'activité, l'État joue un rôle indéniable dans la situation que connaît notre secteur, aujourd'hui.

Plutôt que de nous rassurer, le gouvernement a pris encore ces derniers mois des dispositions qui pèsent un peu plus sur le BTP réunionnais. La suppression de l'ALA, la fin annoncée du CICE, la menace qui a pesé, pendant longtemps sur la défiscalisation, la révision des aides économiques aux entreprises et plus récemment, l'annonce de la suppression de l'abattement dom de 30% ...

Nous sommes allés porter notre voix, pour défendre nos dispositifs, défendre l'ALA, faire des propositions et échanger dans le but d'éviter que la situation n'empire. Les responsables politiques que nous avons rencontrés nous ont écoutés, mais hélas, ne nous ont pas entendus. Nous sommes déçus.

Nous avons participé, à travers des ateliers, pendant de longs mois, à la constitution du livre bleu outre-mer, censé représenter les priorités de ce gouvernement pour les DOM... À la vue du résultat, nous restons aujourd'hui sur notre faim !

Je tiens à souligner l'engagement plus particulier de Monsieur Le Préfet, Monsieur le Président de Région, ainsi que nos 2 députées, Mesdames BAREIGTS et BELLO, qui sont disponibles et savent nous entendre et porter au plus haut niveau nos attentes, nos propositions et nos ambitions pour relever le territoire de La Réunion.

### **Les actions menées :**

La FRBTP n'a cessé, ces derniers mois, de travailler. Nous pouvons être satisfaits de certaines réussites :

- Le maintien de la défiscalisation PINEL DOM jusqu'en 2025.
- Nous continuons le forcing sur l'ALA. Une députée a soutenu nos actions et est montée au créneau avec notre proposition de déplafonnement de la LBU. De son côté, Le Préfet a également sollicité de façon appuyée le gouvernement pour le déplafonnement de la LBU.

Je tiens d'ailleurs à rappeler l'engagement tenu par le président de Région lors de notre AG du 6 avril dernier, d'allouer en urgence une aide de 14 millions d'euros pour débloquer les quelques 450 dossiers des familles dont l'aide à la pierre avait été attribuée avant le 31 janvier 2018.

- L'engagement dans la lutte contre le travail illégal dans le BTP : une convention régionale signée avec le Préfet, les Procureurs, la DIECCTE et l'ensemble des partenaires sociaux et donneurs d'ordres, pour accroître les actions dans ce domaine.
- Je n'oublie pas l'expertise de la FRBTP, consultée dans l'élaboration de la loi ESSOC, publiée en août et instaurant le principe du droit à l'erreur. La Fédération, qui porte depuis longtemps l'idée que les normes et les réglementations doivent s'adapter en fonction des territoires, a contribué à cette évolution législative.

Fatalement, le BTP se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Reste à savoir ce que le gouvernement et les parlementaires nous réservent dans le cadre de la prochaine Loi de Finances.

Soyons clairs, à la veille des débats parlementaires, nous ne savons toujours pas à quelle sauce nous allons être mangés ! Le président de la FEDOM, Jean-Pierre Philibert, a fait état de ses craintes au sujet de la révision des aides économiques aux entreprises outre-mer, lors de sa dernière intervention.

La FRBTP a œuvré, ces derniers mois, avec la Région, avec la FEDOM, les organisations représentatives du BTP au plan national, mais aussi avec RECO, à la constitution de propositions et de leviers d'actions.

En effet, avec plusieurs organisations professionnelles, la Réunion Économique s'est reconstituée avec cette ambition pour La Réunion : nous portons, ensemble, une vision collective du développement que nous souhaitons pour le département.

Face à l'accumulation des mauvaises nouvelles, RECO se battra sur les fondamentaux pour :

- Le maintien de l'enveloppe de l'ensemble des aides économiques à l'exploitation, à l'investissement et fiscales aux entreprises des Outre-mer, et notamment celle de 1,8 Milliard soit le total des exonérations des CS patronales ET la compensation du CICE à l'euro/euro, effet fiscal inclus ;
- Des mesures de soutien à la compétitivité avec des niveaux d'intensité en fonction du degré d'exposition des différentes activités ou de leur caractère structurant ou innovant.
- Le ciblage et recentrage des mesures de la LODEOM sociale vers les secteurs choisis comme vecteurs du développement économique selon les choix de chaque DOM.

Pour stabiliser le tissu économique existant, nous nous battons pour des mesures de soutien à la compétitivité coût du travail, pour l'ambition de faire de la Réunion un territoire d'innovation de haut niveau...

D'un point de vue spécifique au secteur du BTP, nous défendons et partageons l'idée d'une dynamique nouvelle de relance de l'économie locale insufflée par la demande locale. Cela passe par :

- Le fléchage de la commande publique locale vers les entreprises locales ;
- Une action forte et engageante sur les délais de paiement des donneurs d'ordres publics. C'est un point essentiel ! Concrètement, nous demandons à ce que la législation soit adaptée et que des mesures réellement coercitives puissent être prises pour garantir un délai de paiement adapté aux contraintes des entreprises ultramarines ;

Dans une île où le chômage atteint des sommets et notamment chez les jeunes, l'État et les collectivités locales doivent redoubler d'efforts et engager tous les moyens disponibles à la reprise d'activité, pas seulement pour les artisans et les entreprises du BTP, mais d'abord pour relancer la machine économique et remettre les gens au travail.

- Nous souhaitons agir pour favoriser le parcours résidentiel. C'est notre cheval de bataille ! J'ai indiqué que 20 000 logements ont besoin de réhabilitation. Il y a, sur ce dernier point, la

question essentielle de l'amiante qu'il faut se poser. Plusieurs pistes ont fait l'objet d'un travail mené par la Fédération lors des ateliers pour le Livre Bleu outre-mer. Concrètement, pour nous, il est impératif de créer localement un centre de stockage et de traitement de l'amiante.

- Aussi nous demandons le maintien des engagements pris dans le cadre du Plan Logement Outre-mer de 2015 afin de produire 4000 logements locatifs sociaux neufs, 1000 réhabilitations et 1000 défiscalisations par an à La Réunion ; Si l'État donne des signaux positifs, comme ça semble être le cas, il est du devoir des communes et des EPCI d'en faire de même et de prendre des engagements forts pour répondre au besoin de logements à la Réunion.
- Il faut rationaliser l'utilisation du Fonds Régional d'Aménagement Foncier et Urbain (FRAFU) et favoriser les opérations de rénovation et de réhabilitation de logement Outre-mer ainsi que l'amélioration des performances énergétiques et thermiques de l'habitat.
- S'agissant du prélèvement à la source, la FRBTP prend acte du maintien et de l'entrée en vigueur du dispositif au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et craint les difficultés liées à sa mise en application. Nous pensons, comme le soutient la FFB, qu'il faut mettre en place un crédit d'impôt pour les entreprises afin de compenser les coûts supplémentaires du prélèvement pour nos artisans et entrepreneurs. Ils n'ont pas besoin de nouvelles charges !

### Les combats en cours et à venir :

Sur le plan social et celui de la formation : nous poursuivons nos actions avec nos partenaires sociaux. La FRBTP occupe depuis cette semaine la présidence de l'ARVISE, en charge notamment des questions de bien-être et de santé au travail.

Nous restons mobilisés pour défendre notre OPCA (CONSTRUCTYS) et nous veillerons à ce que la réforme de la formation et de l'apprentissage aille dans le bon sens pour des effets positifs sur l'insertion des jeunes et le développement des compétences, seul moyen de gagner demain la bataille de l'emploi.

Octobre sera marqué par un double événement : les coulisses du BTP seront organisées en même temps qu'un salon inédit du BTP, en collaboration avec la NORDEV, au Parc des Expositions de St-Denis.

Ce grand rassemblement, aura pour objectif de montrer et de démontrer l'expertise et les compétences de nos entreprises. C'est aussi un moment important pour mobiliser les acteurs de la filière et intéresser les jeunes. Nous sommes fiers de ce que nous réalisons et malgré les nombreux nuages et les cyclones, nous croyons en l'avenir !

Compte tenu des enjeux, nous lançons à nouveau un appel à la mobilisation générale de l'ensemble des élus de La Réunion pour la défense de notre territoire et les conditions de son développement.

C'est maintenant, ou jamais !